

REQUETE AUX FINS DE RESILIATION DU BAIL DU LOGEMENT

Noms et prénoms du curateur :

La personne protégée est locataire d'un logement à (adresse) :

en vertu d'un contrat de bail conclu le (date) :

avec (bailleur) :

Je sollicite / nous sollicitons l'autorisation de résilier le bail de ce logement.

Je vous joins / nous vous joignons à cet effet l'avis préalable d'un médecin n'exerçant pas une fonction ou n'occupant pas un emploi dans l'établissement dans lequel la personne protégée est accueillie sur le maintien à domicile (article 426 du code civil).

Par ailleurs, je sollicite / nous sollicitons l'autorisation de :

- vendre les meubles
- faire débarrasser le logement par le biais d'une association
- autre (précisez) :

Fait le :

Signature :

ORDONNANCE

Nous, **Juge chargé des Contentieux de la Protection statuant en qualité de juge des tutelles,**
assistée de **, Greffière ;**

Vu l'article 426 du code civil,

- Rejetons** la requête pour les motifs suivants :
- Acceptons** la requête qui apparaît conforme aux intérêts de la personne protégée,

Autorisons agissant en qualité de tuteur/co-tuteurs
à résilier le bail du logement visé dans la requête ;

Autorisons la libération dudit bien des meubles le garnissant selon les termes de la requête ;

Rappelons que les souvenirs, les objets à caractère personnel, ceux indispensables aux personnes handicapées ou destinés aux soins des personnes malades seront gardés à la disposition du/de la majeur/e protégé/e ;

Rappelons qu'en cas d'accueil en maison de retraite, le délai de préavis pour donner congé est réduit à un mois ;

Disons qu'il nous sera rendu compte de l'exécution de la présente ordonnance dans les trois mois suivant sa notification ou dans le prochain compte de gestion ;

Rappelons que l'exécution provisoire de la présente décision est de droit ;

Disons que la présente décision sera notifiée à :

Fait au tribunal judiciaire de
Le greffier

Le juge des tutelles